

L'école du Devenir

Les Arts et aux Métiers du Changement



Se Former au Métier de Coach et /ou de Leader Coach



*"Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes peuvent changer le monde.
En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé."
Margareth Mead*

Formation International MOZAİK au Métier de Coach et de Leader Coach :



Apprenez à agir différemment quand les enjeux sont forts.

International Mozaik est aujourd'hui un acteur incontournable de la professionnalisation du métier de Coach professionnel en France : inauguré en 1996, notre programme certifiant de FORMATION au METIER DE COACH est accrédité **LEVEL 2** depuis 2003 et les cycles « Accompagnement d'équipe » et « MBC » sont accrédités **AATC** par l'International Coaching Federation.

La certification International Mozaik est plébiscitée par de nombreuses organisations qui emploient les services des coaches externes et internes. Depuis quelques années, les organisations proposent cette formation à leurs managers opérationnels, leurs DRH, etc., afin de développer leurs compétences de « Leader Coaches » pour accompagner les transformations disruptives auxquelles elles sont aujourd'hui confrontées. C'est la vocation de **Creative Culture Leading, partenaire et représentant exclusif** d'International MOZAİK aux Antilles.

International Mozaik et Creative Culture Leading vous accompagnent tout au long du parcours de professionnalisation : nous vous proposons de vous former à une approche pragmatique et globale, « biologique », qui associe évolution et bien-être pour les personnes et leurs organisations. Nous mettons à votre service notre recherche et notre expérience de plus de 30 ans dans la pédagogie du changement.

Notre formation de Coach Professionnel étant accréditée ICF, nous adhérons à **la charte éthique et au code déontologique de l'ICF** : ETHIQUE, INTEGRITE & TRANSPARENCE

En février 2023, la charte professionnelle du coaching, mentorat et de la supervision des coaches, mentors et superviseurs a été acceptée par l'Union Européenne. ([Cliquez ici pour télécharger la charte du Coaching](#)). Elle figure désormais dans les bases de données de corégulation et d'autorégulation de l'UE.

La **Certification** au métier de **Coach Professionnel s'obtient** à l'issue d'un cursus de 240 heures minimum. 80% de ses stagiaires de Cycle 1 poursuivent leur formation dans les Cycles de professionnalisation dans les 2 ans (30% pour les leader coaches aux Antilles). Les stagiaires ayant réussi l'épreuve écrite passent l'oral et obtiennent leur certification de « Coach Professionnel ou Leader Coach » leur donnant la possibilité de devenir des coaches certifiés by ICF sous réserve de remplir toutes les conditions. Depuis la création récente de l'antenne aux Antilles, 130 personnes ont eu l'opportunité de suivre le premier cycle de formation de Leader Coaches et 36 sont certifiées (juin 2026). Depuis 2017, 100% des stagiaires tant en Métropole qu'aux Antilles, ayant suivi notre parcours de professionnalisation ont réussi les épreuves de certification de « Coach Professionnel ».

L'obtention du titre de « Coach professionnel » délivré par International Mozaik favorise l'employabilité des coaches certifiés qui sont reconnus tant en interne qu'en externe, par leurs clients et les prescripteurs du coaching. Aux Antilles, plus de 95% des stagiaires exercent une activité de salarié, cadres de direction ou non, les autres étant demandeurs d'emploi, en transition ou devenus coaches professionnels.

S'ouvrir à la pratique



NIVEAU 1 – S'OUVRIR A LA POSTURE DE COACH Les Fondamentaux de la relation en Organisation (Fondamentaux du Leadership du Vivant®) 96 heures de formation

Cette formation est-elle pour vous ?

Public : professionnels en organisation, DRH, pilotes de projet, Leaders opérationnels et fonctionnels, coaches, consultants, formateurs internes ou externes.

Ce cycle est intégré au parcours de certification professionnelle « Formation au métier de Coach » LEVEL 2 par ICF.

Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, vous serez capable :

- d'établir les premières fondations d'un accompagnement individuel ou collectif ;
- de proposer un espace-temps créateur de changement ;
- d'apprendre à répondre à une demande de client de façon puissante et pertinente ;
- de vous approprier le code de déontologie du coach au service de la relation et de la demande de coaching ;
- d'apprendre à développer les compétences du coach professionnel ;
- de vous approprier les clefs de l'approche stratégique qui relie lois des systèmes vivants, de la communication et du constructivisme ;
- de pratiquer la métacommunication et le feed-back stratégique ;
- de reconnaître l'interaction du corps et de l'esprit et en faire un levier d'évolution ;
- d'expérimenter « en laboratoire » des options stratégiques nouvelles et des outils projectifs.

Compétences attestées :

- S'initier au coaching individuel et collectif.
- S'approprier l'éthique et la déontologie du coaching.
- Expérimenter les 8 compétences de coach ICF en pratiquant des sessions de coaching avec Feed-back.

Positionnement et prérequis :

Avoir une expérience professionnelle d'au minimum 3 ans et un projet professionnel au sein de votre organisation.

Les objectifs individuels du stagiaire, la phase d'avancement du projet professionnel et les acquis existants seront recueillis lors d'un entretien préalable d'orientation avant l'inscription définitive afin de valider l'adaptation des profils au contenu annoncé.

Accessibilité :

CREATIVE CULTURE LEADING est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Rapprochez-vous de notre contact handicap afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles et les solutions d'aménagement envisageables : jacques.christon@ccleading.com et informations [Nous contacter](#) ci-dessous.

Durée et taille du groupe

Le cycle se déroule sur 12 jours (96 heures) : 4 modules x 3 jours sur 4 mois.

Groupe de 7 à 12 personnes.

Programme

1er module (3j) :

Revisiter et s'approprier les clés de la communication verbale et non-verbale.

« Se re-connaître » en s'enrichissant des diversités pour se connecter à l'autre.

Apprendre à créer la dynamique collective avec les bases de l'approche systémique et stratégique : les lois de système...,

Découvrir avec une approche globale, les clés du collectif et de l'animation déléguée.

Apprendre à poser un pacte dans la relation en organisation.

2ème module (3) :

Accompagner l'équipe dans la réussite de ses objectifs.

Apprendre à utiliser une approche « vivante » du management en organisation.

Développer des compétences de pédagogue du changement.

Enrichir son style de Leadership.

Pratiquer le débriefing systémique au service de la co-agilité.

3ème module (3j) :

Utiliser les clés de l'énergie motrice comme levier de changement pour une équipe.

Sortir des « jeux » pour aller vers le « je et le nous ».

S'entraîner à l'animation et à la régulation d'un groupe : utiliser des méthodes rationnelles et projectives pour concrétiser les objectifs.

Relier les compétences de coach et les compétences de leader en organisation.

4ème module (3j) :

Surfer sur la vague du changement et s'approprier les clés de la percée.

De la théorie à la pratique, sortir du cadre connu et explorer les possibles : les marges de manœuvre pour agir.

Oser se surprendre et surprendre dans l'accompagnement.

Anticiper demain.

Présentation de la pédagogie :

Notre pédagogie est centrée sur l'intégration de la systémie et l'apprentissage d'outils stratégiques de l'École de Palo Alto. Les concepts et méthodologies sont issus de la théorie des systèmes, des neurosciences, de la Gestalt et de l'Analyse Transactionnelle. La démarche pédagogique est reliée au contexte professionnel des participants dans une dynamique interactive entre temps de formation et temps de travail.

Les participants sont placés en situation de vivre et de pratiquer les méthodologies et techniques projectives présentées. Afin de renforcer ses acquis, chaque participant prépare la conception et l'animation d'une intervention collective ou d'une séance de coaching individuel qu'il ou elle « réalisera » lors 4ème module.

Des supports théoriques permettent de formaliser les acquis de la formation.

Pendant l'intersession, les participants, réunis en groupes de pairs, expérimentent les outils transmis, travaillent sur quelques lectures conseillées et préparent l'intervention du dernier module.

Ressources pédagogiques et techniques :

- Diffusion d'un support pendant l'animation et fichier PDF à télécharger sur la plateforme collaborative International Mozaik
- Travaux individuels ou en groupe.
- Vidéos pédagogiques.
- Mise à disposition d'un espace pédagogique sur la plateforme collaborative International Mozaik.

Dates : voir notre site www.ccleading.com et/ou nous contacter.

Tarifs 2021 (inchangé) : Forfait : 4 700€ HT, 5.099,50€ TTC

Financements disponibles : CREATIVE CULTURE LEADING a validé Data dock pour les actions de formation. A ce titre, vous pouvez solliciter une prise en charge du coût de cette formation auprès des financeurs.

Modalités : Formations synchrones

- Formation présentielle dans nos lieux externes de formation (Hôtels ou équivalents), formation mixte si nécessaire.
- Un entretien préalable d'orientation est nécessaire pour valider l'inscription.
- Délai d'inscription : l'inscription est prise en compte dès réception de l'acompte correspondant à 50% du prix total de la formation. Les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 48h avant le début de la formation. Le cycle « Les Fondamentaux du Leadership du Vivant » se déroule une à deux fois par an et le délai d'accès est de 1 à 12 mois sous réserve d'un nombre suffisant de stagiaires (7 minimum).

En cas d'annulation par le stagiaire moins d'un mois avant le début de la formation, les arrhes sont dues ; moins d'une semaine avant, la totalité du prix est due.

Lorsque le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques ou sanitaires, CREATIVE CULTURE LEADING se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation. En cas d'annulation, les acomptes déjà versés seront remboursés.

Suivi de l'exécution et évaluation de la formation :

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré par la signature d'une feuille de présence ou par tout autre moyen attestant de la présence du stagiaire en cas de formation à distance.

L'évaluation de la formation des stagiaires intervient tout au long du cycle de formation avec :

- Des exercices individuels ou collectifs à réaliser et donnant lieu à un feed-back individuel et/ou collectif ;
- La conception et l'animation d'une séance individuelle et d'une séance collective de coaching, en fin de parcours ;
- Et un auto-diagnostic de la sensibilisation aux 8 compétences ICF.

Pour les cycles de 12 jours, un rendez-vous avec un responsable pédagogique intervient à la fin du cursus afin d'accompagner chaque participant dans son parcours d'évolution. Cet entretien peut, à la demande du stagiaire ou du responsable pédagogique, intervenir en cours de cursus. Ces modalités peuvent être adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap.

Modalités d'obtention de l'attestation de formation du Cycle « Les Fondamentaux du coaching » :

L'obtention de l'attestation de formation s'obtient par la présence assidue à l'ensemble des 4 modules de formation, l'animation d'une séance individuelle ou collective de coaching en fin de parcours et le règlement total de la formation.

En cas d'indisponibilité à un module, le stagiaire peut rattraper le module concerné au cours d'un cycle suivant en fonction des disponibilités de place dans les groupes.

Nous contacter :

Horaires : du lundi au vendredi 7h30 à 12h30 – 14h à 17h30

Caraïbes : +596 (0)6 96 25 68 16 jacques.christon@ccleading.com

C / Se professionnaliser au Coaching d'Équipe



NIVEAU 2 – SE PROFESSIONNALISER AU COACHING d'ÉQUIPE Accompagnement d'équipe, de projet collectif

120 heures de formation

*Assurer l'évolution des personnes dans des organisations en mutation, implique le développement des compétences de coach collectif : **savoir-être, savoir-faire, savoir anticiper et savoir-faire réussir.***

Cette formation est-elle pour vous ?

Public : coachs internes ou externes, DRH, managers, pilotes de projet de transformation, consultants internes et externes accompagnant le changement des organisations, professionnels de l'animation d'équipe.

Ce cycle International MOZAİK est accrédité ACSTH (Approved Coach Specific Training Hours) par International Coaching Federation (ICF). Il est intégré au parcours complet de certification professionnelle « Formation au métier de Coach » ACTP (Accredited Coaching Training Program par ICF).

En quoi cette formation correspond-elle à vos objectifs ?

Cette formation a pour objectif de professionnaliser votre pratique de coach en matière de d'accompagnement d'équipe et de projet collectif :

- Construire la liste de points clés pour préparer et organiser une démarche d'intervention de coach ou de Leadercoach collectif : coaching d'équipe, démarche projet, ateliers d'Innovation, formation-action.
- Accompagner les processus d'apprentissage tout au long des cinq étapes de la démarche stratégique :
 - Écouter la demande du client et pratiquer le cadrage de la demande.
 - Apprendre à représenter les interactions entre les différents acteurs, définir une stratégie ; lancement de l'action, évaluation et suivi.
 - Concevoir une progression pédagogique mettant en cohérence les objectifs et les méthodes. Rédiger les propositions commerciales correspondantes.
- Acquérir et de développer des compétences de pédagogue du changement :
 - Établir un contrat : intention, objectifs, critères évaluation, suivi.
 - S'entraîner à la gestion et à la régulation d'un groupe : utiliser des méthodes rationnelles et projectives pour concrétiser les objectifs.
- Apprendre à mieux se connaître et développer son style personnel :
 - Repérer son mode de fonctionnement privilégié, son potentiel d'évolution, les axes de développement de son projet professionnel.
- Poser un diagnostic d'intervention sur les capacités d'évolution de ses clients, pour savoir où et comment intervenir, à partir des éléments suivants :

- Une vision globale des interactions liant entre elles les personnes et les équipes au sein de leur environnement.
- Le positionnement des différents acteurs, les frontières et les zones d'influence, les jeux et enjeux, les marges de manœuvre pour inventer le futur.

Compétences attestées :

- Mettre en place une démarche professionnelle de coaching d'équipe, d'accompagnement d'équipe projet.
- Maîtriser les étapes de la démarche stratégique : réaliser le cadrage de la demande, mettre en cohérence objectifs et méthodes. Rédiger la proposition d'intervention et faire une proposition commerciale.
- Contractualiser et piloter le processus de coaching d'équipe.
- Créer les conditions d'une communication efficace sur les apprentissages et les progrès réalisés. Pratiquer le débriefing circulaire, impulser des actions concrètes, renforcer l'autonomie du client.
- Connaître et communiquer l'éthique et la déontologie du coaching professionnel.
- Développer son identité de coach d'équipe et pratiquer les 8 compétences de coach ICF.

Positionnement et prérequis :

- Avoir transmis un CV actualisé.
- Avoir transmis une lettre de motivation précisant votre projet professionnel.
- Pour les stagiaires indépendants ou individuels, avoir communiqué par écrit, en respectant le cas échéant la confidentialité de votre client, une proposition d'accompagnement d'équipe.
- Des missions rémunérées ou officielles en interne de coaching d'équipe en cours de niveau 2 vous permettront d'accéder au processus de certification d'International Mozaik.
- Avoir passé l'entretien préalable d'orientation.

Pour les personnes n'ayant pas suivi le Niveau 1- Cycles des Fondamentaux chez International Mozaik, les objectifs individuels du stagiaire (besoins et attentes), la phase d'avancement du projet professionnel et les acquis existants seront recueillis lors d'un entretien préalable d'orientation avant l'inscription définitive, afin de valider l'adaptation des profils au contenu annoncé et de proposer, le cas échéant, comme prérequis, le suivi d'un ou plusieurs modules du Niveau 1.

Accessibilité :

CREATIVE CULTURE LEADING est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Rapprochez-vous de notre contact handicap afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles et les solutions d'aménagement envisageables : jacques.christon@ccleading.com et informations [Nous contacter](#) ci-dessous.

Durée et taille du groupe

- Le cycle de 15 jours, soit 120 h, se déroule sur 5 modules à raison d'un module de 3 jours par mois.
- 5 heures de suivi personnalisé (supervision) sont proposées à chaque stagiaire pendant le cursus.
- Groupe de 7 à 12 personnes.

Programme des 5 modules de 3 jours :

1er Module

Ouverture : le métier, les clés du coaching d'équipe.

S'approprier la boussole du coach collectif pour naviguer en terre inconnue et appliquer aux missions en cours à forts enjeux.

Vision Partagée du réseau apprenant et démarche prototype.

Pratique des principes de structuration et d'évolution.

Définition des objectifs d'apprentissage individuels et collectifs : la spirale du devenir.

2ème Module

Leadership collectif et lancement d'un coaching d'équipe.

Co-diagnostic des processus de fonctionnement collectif et plan d'action.

Ingénierie du changement : la proposition stratégique, le pacte collectif et les entretiens préparatoires.

La rédaction de l'offre et le déroulé pédagogique biodégradable.

Application d'un cas concret.

3ème Module 3

Mise en pratique de l'alliance coach /clients au moment de la présentation de la proposition.

Entraînement au débriefing systémique de sessions de coaching collectif.

Développer l'intelligence collective.

4ème Module

Accompagner un projet d'équipe en posture de coach.

Les 8 atouts d'une relation de qualité dans une logique circulaire au service de l'intelligence collective.

Enrichir la boîte à outils du coach collectif.

Supervision de démarches de coaching collectif.

5ème Module

Les étapes d'un projet de création.

Mise en pratique des concepts et du processus systémique.

Pratiques de sessions de coaching d'équipes de 35 mn.

Présentation de la pédagogie :

L'approche pédagogique est centrée sur l'intégration du mode de pensée systémique et d'apprentissage des outils d'interventions stratégiques : métaphores, analogies, paradoxes... Les concepts et méthodologies sont issus de la théorie des systèmes vivants et des neurosciences.

Les participants sont placés en situation de vivre et de pratiquer les méthodologies et techniques présentées, des supports théoriques permettent de formaliser les acquis de la formation. La démarche pédagogique est reliée au contexte professionnel des participants dans une dynamique interactive entre temps de formation et temps de travail.

Chacun peut expérimenter une approche globale et créatrice du coaching :

- Apprendre à « lire » le déroulement d'un coaching comme le reflet de l'organisation dont font partie les participants.
- Explorer et intégrer « en laboratoire » des options enrichies.

La formation permet de travailler concrètement sur sa capacité à nouer avec ses clients une relation constructive. Les situations amenées par les participants sont traitées pendant les sessions et dans les séances de suivi personnalisé.

Afin de renforcer ses acquis, chaque participant se prépare à pratiquer une séance de coaching individuel qu'il ou elle « réalisera » lors du 7ème module.

Pendant l'intersession, les participants, réunis en groupes de pairs, expérimentent les outils transmis, travaillent sur quelques lectures conseillées et préparent l'intervention du dernier module.

Ressources pédagogiques et techniques :

- Diffusion d'un support pendant l'animation et fichiers PDF à télécharger sur la plateforme collaborative International Mozaik ;
- Travaux individuels ou en groupe ;
- Vidéos pédagogiques ;
- Mise à disposition d'un espace pédagogique sur la plateforme collaborative International Mozaik.

Dates : voir notre www.ccleading.com et/ou nous contacter.

Tarifs 2021 (inchangé) :

- Entreprise/ Indépendant : 5 600€ HT soit 6 076 € TTC

Financements disponibles : CREATIVE CULTURE LEADING a été validé Data dock pour les actions de formation. A ce titre, vous pouvez solliciter une prise en charge du coût de cette formation auprès des financeurs.

Modalités : Formations synchrones

- Formation présentielle dans nos lieux externes de formation (Hôtels ou équivalents), formation mixte.
- Un entretien préalable d'orientation est nécessaire pour valider l'inscription.
- Délai d'inscription : l'inscription est prise en compte dès réception de l'acompte correspondant à 50% du prix total de la formation. Les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 48h avant le début de la formation. Le cycle « Se professionnaliser au coaching d'équipe » débute une à deux fois par an et le délai d'accès à la formation est de 3 à 12 mois sous réserve d'un nombre suffisant de stagiaires (7 minimum).

En cas d'annulation par le stagiaire moins d'un mois avant le début de la formation, les arrhes sont dues ; moins d'une semaine avant, la totalité du prix est due.

Lorsque le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques ou sanitaires, CREATIVE CULTURE LEADING se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation. En cas d'annulation, les acomptes déjà versés seront remboursés.

Suivi de l'exécution et évaluation de la formation :

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré par la signature d'une feuille de présence ou par tout autre moyen attestant de la présence du stagiaire en cas de formation à distance.

L'évaluation de la formation des stagiaires intervient tout au long du cycle de formation avec :



- des exercices d'analyse et de pratique de cas concrets à présenter et à réaliser pendant les sessions de la formation et donnant lieu à un feed-back individuel et/ou collectif ;
- des sessions de coaching d'équipe à réaliser et donnant lieu à un feed-back individuel et /ou collectif ;
- et un auto-diagnostic de maîtrise des 8 compétences ICF.

Le suivi personnalisé permet d'accompagner chaque participant dans son parcours d'évolution et dans sa pratique professionnelle de coach d'équipe.

Un entretien de suivi est prévu à la fin du cycle. Cet entretien peut, à la demande du stagiaire ou du responsable pédagogique, intervenir en cours de cursus. Ces modalités peuvent être adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap.

Modalités d'obtention de l'attestation de formation du Cycle « Se professionnaliser au coaching d'équipe » :

L'obtention de l'attestation de formation s'obtient par la présence assidue à l'ensemble des 5 modules de formation, l'animation au moins d'une séance de coaching d'équipe en fin de parcours et le règlement total de la formation.

En cas d'indisponibilité à un module, le stagiaire peut rattraper le module concerné au cours d'un cycle suivant en fonction des disponibilités de place dans les groupes.

Nous contacter :

Horaires : du lundi au vendredi 7h30 à 12h30 – 14h à 17h30

Caraïbes : +596 (0)6 96 25 68 16 jacques.christon@ccleading.com

3) Approfondir sa pratique



24 heures de formation en Master Class

NIVEAU 3 – Approfondir sa pratique

Approfondissement de pratique et Supervision

« Repérer ses propres processus de fonctionnement, et faire évoluer ses pratiques ».

Le Voyage Symbolique

« Soyez concret, utilisez les symboles »

Cet atelier est-il pour vous ?

Public : Leaders de transformation, coachs qui souhaitent approfondir et intégrer à leur pratique d'accompagnement la démarche symbolique. Cette démarche est reliée aux étapes du Voyage du Héros, et inspirée des travaux de Joseph Campbell sur les mythes ainsi qu'à notre recherche sur le Leadership du Vivant.

Cet atelier est intégré au parcours complet de certification professionnelle « Formation au métier de Coach » ACTP (Accredited Coaching Training Program par ICF).

En quoi cette formation correspond-elle à vos objectifs ?

Avec cet atelier, vous...

- Explorerez les situations dans lesquelles l'approche symbolique permet d'accompagner de façon pertinente dans le « voyage » du Connu vers l'Inconnu.
- Approfondirez, grâce à la dimension symbolique l'émergence puis l'intégration du sens d'un projet de vie dans la dynamique du donner et du recevoir.
- Tisserez de nouveaux liens, internes et externes, à partir de l'exploration des concepts symboliques : « Archétypes », « Voyage du Héros », « Passage ».
- Appliquerez la démarche symbolique et ses « outils » à votre évolution professionnelle : devenir est un voyage et non une destination

Positionnement et prérequis :

Avoir suivi un cycle de niveau 2 : « Accompagnement individuel » ou « Accompagnement d'équipe » ou la formation « Métier de Superviseur ».

Accessibilité :

CREATIVE CULTURE LEADING est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Rapprochez-vous de notre contact handicap afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles et les solutions d'aménagement envisageables : jacques.christon@ccleading.com et informations **Nous contacter** ci-dessous.

Durée et taille du groupe :

- Cet atelier se déroule sur 3 jours (24 heures).
- Groupe de 6 à 12 personnes.

Ressources pédagogiques et techniques :

Cet atelier propose un contexte créatif permettant aux participants d'apprendre de nouvelles façons de penser, d'agir et des compétences pour explorer de nouveaux territoires de recherche et d'innovation. Des travaux en sous-groupe et en grand groupe faciliteront l'appropriation des différents outils.

Nous apportons diverses grilles de lecture pour identifier les facteurs culturels et les diversités à prendre en compte. Notre approche s'appuie sur la responsabilisation de tous les acteurs.

Apports théoriques et transfert d'outils.

Le nombre de places étant limité, l'inscription est validée dès réceptions du règlement de la totalité.

Dates : voir notre site www.ccleading.com et/ou nous contacter.

Tarif 2021 (inchangé) : Entreprise/Indépendant : 1 400 HT soit 1 519 TTC

Modalités : Formations synchrones

- Formation présentielle, formation à distance si nécessaire.
- Un entretien pédagogique préalable est nécessaire pour valider les prérequis et l'inscription.

Délai d'inscription : l'inscription est prise en compte dès réception de l'acompte correspondant à 50% du prix total de la formation. Les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 48h avant le début de la formation.

La cycle « Approfondissement de pratique et supervision » se déroule une à deux fois par an et le délai d'accès est de 3 à 12 mois sous réserve d'un nombre suffisant de stagiaires (7 minimum).

En cas d'empêchement, Danièle DARMOUNI pourra être remplacée par un coach MCC d'International MOZAIK, "rompu" à l'approche symbolique. Une autre thématique pourra également être proposée.

En cas d'annulation par le stagiaire moins d'un mois avant le début de la formation, les arrhes sont dues ; moins d'une semaine avant, la totalité du prix est due.

Lorsque le nombre de participants à une Master Class est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques ou sanitaires, CREATIVE CULTURE LEADING se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation. En cas d'annulation, les acomptes déjà versés seront remboursés.

Suivi de l'exécution et évaluation :

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré par la signature d'une feuille de présence ou par tout autre moyen attestant de la présence du stagiaire en cas de formation à distance.

Modalités d'obtention de l'attestation de formation :

L'obtention de l'attestation de formation s'obtient par la présence assidue aux trois journées de cette Master Class et le règlement total de la formation.

Nous contacter :

Horaires : du lundi au vendredi 7h30 à 12h30 – 14h à 17h30

Caraïbes : +596 (0)6 96 25 68 16 jacques.christon@ccleading.com

4) Se certifier au coaching professionnel

Processus de Certification de Coach et Leader Coach MEMOIRE ET EXAMEN ORAL

Qui peut se présenter à la Certification ?

Tout stagiaire ayant accompli un parcours complet synchrone :

1. Avoir fait preuve de régularité, d'assiduité et d'une participation active pendant tout le parcours de formation : (En cas d'absence, nous consulter)
 - 240 heures (30 jours) **au minimum** de formation synchrone.
 - 40 heures en groupes de pairs entre les modules (en présence ou à distance)
2. Avoir suivi notre programme complet de « Formation au métier de coach » accrédité ACTP par ICF :
 - Soit coaching d'organisation *N1 + MBC*
 - Soit Coaching d'équipe avec un minimum (3 jours) de « Master Class » *N1+N2+N3*
3. Être en supervision régulière de ses pratiques de coach avec attestation du superviseur au moment du processus de certification.
4. Avoir réalisé 3 missions d'équipe/d'organisation.
Ces missions sont en principe rémunérées ou font l'objet d'une lettre de mission en interne (sauf DG).

Accessibilité :

CREATIVE CULTURE LEADING est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Rapprochez-vous de notre contact handicap afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles et les solutions d'aménagement envisageables : jacques.christon@ccleading.com et informations [Nous contacter](#) ci-dessous.

Processus de certification en 2 temps (un écrit et un oral) :

1. Rédiger un mémoire de recherche appliqué : étape 1 de la Certification.
2. Participer aux deux jours d'assessment des pratiques de coach : étape 2 oral de la Certification.

<u>Compétences évaluées</u>	<u>Modalités d'évaluation</u>
• Capacité à maîtriser les 8 compétences de coach ICF : 1. <u>Si suivi d'un cycle 2 Individuel</u> : -Mettre en place une démarche professionnelle de coaching individuel. -Maîtriser les étapes de la démarche stratégique : créer une relation de confiance avec son client, réaliser un cadrage de la demande, pratiquer les entretiens préliminaires et tripartites, rédiger le contrat de coaching, connaître l'éthique et la déontologie du coach. -Piloter le processus de coaching individuel : établir le contrat-pacte, décider de la méthode d'accompagnement la plus adaptée, réajuster la mission en fonction des avancées réalisées, construire le bilan du coaching, ancrer les apprentissages, célébrer les réussites et valoriser l'autonomie du client. - Développer son identité de coach individuel et pratiquer les 8 compétences de coach ICF. 2. <u>Si suivi d'un cycle 2 Équipe</u> : - Mettre en place une démarche professionnelle de coaching d'équipe, d'accompagnement d'équipe projet. - Maîtriser les étapes de la démarche stratégique : réaliser le cadrage de la demande, mettre en cohérence objectifs et méthodes. Rédiger la proposition d'intervention et faire une proposition commerciale. - Contractualiser et piloter le processus de coaching d'équipe. - Créer les conditions d'une communication efficace sur les apprentissages et les progrès réalisés. Pratiquer le débriefing circulaire, impulser des actions concrètes, renforcer l'autonomie du client. - Connaître et communiquer l'éthique et la déontologie du coaching professionnel. - Développer son identité de coach d'équipe et pratiquer les 8 compétences de coach ICF. 3. Si suivi d'un cycle 2 MBC :	- Rédaction d'un mémoire de recherche appliquée en fonction du cursus suivi. - Examen oral de soutenance du mémoire. - Examen oral de conduite d'une séance de coaching individuel ou d'équipe en fonction du cursus suivi.

-Mettre en place une démarche professionnelle d'un coaching d'organisation. -Maîtriser le déroulement d'un coaching cross culturel en organisation. -S'approprier les outils du coaching de dirigeant et de l'accompagnement des équipes de direction. -Renforcer l'autonomie du Client. -Maîtriser les processus d'anticipation individuels et collectifs pour pérenniser la performance durable. -Connaitre et communiquer l'éthique et la déontologie du coaching professionnel. -Développer son identité du coach et maîtriser les 8 compétences ICF. • Capacité réflexive sur ses pratiques de coach et d'élaboration d'une pensée singulière sur le métier de coach professionnel.	
--	--

A l'issue du parcours complet « Formation au métier de Coach » ACTP ICF, le titre obtenu est celui de coach professionnel et donne accès à la certification mondiale ACTP ICF de niveau PCC sous réserve de satisfaire aux prérequis de l'ICF (www.coachingfederation.org).

I) Le mémoire de Recherche Appliquée

Rédiger un mémoire de 30 à 40 pages exposant sa recherche, s'appuyant sur **des situations réelles de coaching professionnel**. Ce mémoire de certification va présenter un concept ou un outil spécifique permettant de concevoir et de mettre en œuvre une démarche de coaching. Il comportera 3 parties.

1. Présenter **votre témoignage** sur une démarche, un type de demande, un concept ou un outil que vous trouvez pertinent pour accompagner vos clients : décrire en quoi ce choix de thème de recherche parle aussi de votre propre **évolution**, rappeler brièvement les source(s) théorique(s).
2. Faire le récit en posture Méta d'au moins **3 situations de coaching professionnel**, soit des clients payants en externe soit des accompagnements officiels en interne. Préciser la demande de départ, les enjeux pour les clients et pour le coach, l'évolution des modalités pour tenir compte du contexte, et l'impact concret sur le terrain.
3. Élaborer une **synthèse de votre recherche** : les conditions de réussite, les limites perçues, les dimensions émergentes, les questions qui sont encore à travailler.

Le mémoire doit être remis au moins un mois avant la date d'examen oral prévue et sera validé en amont de l'épreuve orale. Ce mémoire fera l'objet d'une lecture par un jury de professionnels.

Pour des raisons d'harmonisation des travaux des stagiaires, nous recommandons l'utilisation de la police Times New Roman (taille 12 et interligne 1,5) pour la rédaction de ce travail.

2) Assessment des pratiques de coach

Durée : 2 jours

Objectifs : démontrer sa maîtrise des 8 compétences ICF du coach lors des sessions de coaching individuel et collectif selon le cursus choisi.

Dans le cas de coaching collectif, chaque participant présente seul la session de coaching d'équipe.

Déroulement type de l'examen oral :

- 1^{ère} épreuve : soutenance du mémoire par le candidat et réponses aux questions du Jury (30 à 40 mn).
- 2^{ème} épreuve : séance de coaching individuel 20 à 30 mn ou collectif 35 mn à 40 mn.
- une évaluation orale est donnée au candidat en lien avec les 8 compétences ICF du coach.
- Délibération du Jury à 17h en fin de deuxième journée et rédaction du procès-verbal du Jury.

Dates : voir notre www.ccleading.com et/ou nous contacter

Tarif :

Entreprise/Indépendant : 1 200€ HT soit 1 302€ TTC

Modalités :

Un entretien pédagogique préalable est nécessaire pour valider les prérequis et l'inscription à la certification :

- Épreuve orale in situ ou à distance en fonction des contraintes sanitaires ou autres.
- Délai d'inscription : Le cycle de certification débute tous les ans et le délai d'accès est d'environ 12 à 14 mois avant la session choisie ; l'inscription est prise en compte dès réception du règlement ou de l'accord de prise en charge.

En cas d'annulation par le stagiaire moins d'un mois avant le début de l'épreuve orale, les arrhes sont dues ; moins d'une semaine avant le début de l'épreuve orale, la totalité du prix est due.

Lorsque le nombre de participants à une session est jugé insuffisant (moins de 7 participants) ou en cas de problèmes techniques, CREATIVE CULTURE LEADING se réserve le droit de reporter ou d'annuler l'assessment oral.

Dès lors, les frais engagés seront reportés sur l'assessment suivant.

Composition du Jury :

- Un professionnel du coaching certifié par International MOZAİK : soit un prescripteur de coaching en organisation, un coach interne, un DRH ou un dirigeant de cabinet de coaches.

- Directrice ou Directeur de l'équipe pédagogique de l'équipe international MOZAIK, Master Coach certifiés par ICF, Professional Coach certifié par ICF.

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré par la signature d'une feuille de présence ou par tout autre moyen attestant de la présence du stagiaire en cas de formation à distance.

Modalités d'obtention de l'attestation de certification :

L'obtention de l'attestation de certification ACTP ICF « Formation au métier de coach » s'obtient avec la validation des prérequis, le passage des épreuves écrites et orales de certification et le règlement total de la formation.

Nous contacter :

Horaires : du lundi au vendredi 7h30 à 12h30 – 14h à 17h30

Caraïbes : +596 (0)6 96 25 68 16 jacques.christon@ccleading.com

Débouchés de la formation de « Coach Professionnel »

Aux Antilles, 95% des certifiés « Formation au métier de Coach » sont des leaders-coachs, (dirigeants d'entreprise- DG et DRH, Directrices ou directeurs dans une Collectivités, dans l'Administration, ou dans le semi-public). La puissance de coach alliée aux talents de leader contribue à l'efficacité et au bien-être de leur collectif.

Au cours de la formation, certains stagiaires ont vu l'opportunité d'une évolution de carrière. Tournés vers l'externe, en décuplant leurs efforts et leur énergie pour satisfaire un niveau plus élevé d'exigences, ils se sont engagés dans le métier de coach professionnel.

En Métropole, 100% des certifiés « Formation au métier de Coach » exercent une activité professionnelle en interne ou en externe à l'issue de leur certification. En tout depuis la création de l'école, 660 stagiaires sont certifiés « Formation au Métier de Coach ».

Placements des stagiaires International MOZAIK dans les 6 mois après l'octroi de la certification Formation de Coach Professionnel

A titre indicatif :

Promotion	Nombre total de titulaires de la certification	Nombre de titulaires exerçant les activités visées	Part du coaching dans la rémunération brute annuelle moyenne des titulaires exerçant les activités visées
2016	43	43	50 000€
2017	32	32	40 000€
2018	62	62	35 000€
2019	75	75	40 000€
2020	81	81	40 000€
2021	84	84	40 000€
2022	62	62	40 000€
2023	53	53	40 000€

Notre équipe

Nos Coachs Formateurs,

Principaux intervenants en Martinique :

Danièle Darmouni, MCC

Michèle Darmouni, MCC

Jacques Christon, PCC

Michèle Canellas, MCC

Élisabeth GUIHEUX NASSI, PCC

Marc Guionnet, MCC

Sylvie Mattéra, MCC

Christophe Monniot, PCC

Michaela Brill, MCC

Le reste de l'équipe :

Corinne Durant, PCC

Florence Loncle, PCC

Anouk Debard, PCC

Alban Montreuil, PCC

Chloé Ascencio, PCC

Christine Lesoil, ACC

Emmanuel Fourest, MCC

Philippe Gabilliet, Formateur

Daniel Grosjean,

Sophie Chaix, MCC

Nos sites de formation

En MARTINIQUE
Hôtel Le Bakoua
97229 LES TROIS ILETS

Hôtel PLM Batelière
97233 SHOELCHER

En GUADELOUPE
Hôtel Creole Beach Resort
97190 LE GOSIER

Hôtel Fleur d'Épée
Route du Bas du Fort
97190 LE GOSIER

Notre équipe d'administrative (en appui) : info@mozaik.fr

Pierrick Poidras (pierrick@mozaik.fr)

Mickaël Maillard (mickael.maillard@mozaik.fr)

Les mentions légales et RGPD

CREATIVE CULTURE LEADING

Nos conditions de participation

(Conformément à la loi sur la formation professionnelle)

Toute inscription sera validée par un entretien pédagogique préalable, sous réserve du traitement final du dossier d'inscription.

Les participants s'engagent à suivre chaque journée du cycle de formation ou des ateliers auquel ils sont inscrits.

Les participants sont enregistrés au fur et à mesure de la réception de leur bulletin d'inscription et de leur règlement en totalité avant le démarrage de la formation.

Lors d'une demande de prise en charge auprès de tout organisme de prise en charge (OPCA), un dépôt de garantie personnel de la totalité sera demandé à l'inscription.

Le participant s'engage à régler la différence en cas de prise en charge partielle. Dans le cas contraire, la participation ne sera pas prise en compte.

Si la réponse de la demande de prise en charge n'est pas confirmée avant le démarrage de la session ou négative, le participant s'engage à financer personnellement le coût total de la formation.

En cas de dépassement de l'effectif maximum, une liste d'attente est établie. Avec l'accord de l'intéressé, son inscription est reportée sur un cycle ultérieur.

Les prix indiqués sur notre site sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment. Les prix facturés sont ceux en vigueur et majorés de la TVA (8,5%).

Convocation

Chaque participant reçoit sa convocation (par courriel) 10 jours environ avant le début de la session.

Annulation et conditions de remboursement

Toute annulation fera l'objet d'un écrit et donnera lieu à la facturation de frais de dossier d'un montant de 30 € TTC par personne annulée.

Ces frais de dossier sont inclus dans le prix de la formation (cycles ou ateliers).

En cas de désistement moins d'un mois avant le début de la session, 50% du prix total de la formation reste acquis à CREATIVE CULTURE LEADING. Moins d'une semaine avant le début de la session, la totalité du coût de la formation est due.

Toute formation commencée est due en totalité.

En cas d'interruption pour force majeure, le participant pourra reprendre ou continuer sa formation dans une autre session sans coût supplémentaire. Un certificat médical pourra être demandé.

Si le nombre de participants à une formation est insuffisant, CREATIVE CULTURE LEADING se réserve le droit d'ajourner la formation trois semaines avant la date prévue.

Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées ou reportées sur la session suivante avec l'accord du participant.

Son et image

Les photos prises et les enregistrements vidéo ou sonore, pendant la formation, sont la propriété de CREATIVE CULTURE LEADING. Ces supports peuvent être utilisés à des fins pédagogiques ou pour illustrer notre site internet. Toute diffusion externe se fera avec l'accord de la personne concernée.

CREATIVE CULTURE LEADING se réserve le droit de modifier le programme et/ou les dates de modules ainsi que de remplacer le/les animateur(s) annoncé(s).

Notre règlement intérieur du stagiaire

I – PRÉAMBULE

Le présent Règlement Intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants aux différents stages organisés par CREATIVE CULTURE LEADING dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées.

Définitions

CREATIVE CULTURE LEADING sera dénommée ci-après « organisme de formation ».

Les personnes suivant le stage seront dénommées ci-après « stagiaires ».

Le directeur de la formation (gérant) sera dénommé ci-après «le responsable de l'organisme de formation».

II - DISPOSITIONS GENERALES

Article 1

Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code du travail, le présent Règlement Intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

III – CHAMP D'APPLICATION

Article 2 : Personnes concernées

Le présent Règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par CREATIVE CULTURE LEADING, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par CREATIVE CULTURE LEADING et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 : Lieu de la formation

La formation aura lieu dans les locaux utilisés par CREATIVE CULTURE LEADING ou son gérant. Les dispositions du présent règlement sont applicables dans tout local ou espace accessoire à l'organisme (hôtels, location de salles ou autre).

IV – HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 4 : Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 5 : Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y

introduire des boissons alcoolisées ou drogues.

Article 6 : Interdiction de fumer

En application du décret n° 2006 – 1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux de formation.

Article 7 : Restauration et pause

CREATIVE CULTURE LEADING ne dispose pas de lieux de restauration. Les stagiaires prennent leur repas soit en extérieur, à leurs frais ou à ceux de leur employeur soit, si prévu par le schéma de formation, les repas peuvent être organisés par CREATIVE CULTURE LEADING. Les personnes effectuent le déplacement sous leur propre responsabilité. Il est interdit, sauf autorisation spéciale, donnée par le responsable de l'organisme, de prendre ses repas dans les salles où se déroulent les stages.

Article 8 : Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement. Les consignes, en vigueur dans l'établissement, à observer en cas de péril et spécialement d'incendie, doivent être scrupuleusement respectées.

Article 9 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme de formation. Conformément à l'article R. 6342-3 du Code du travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve sur le lieu de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable de l'organisme de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

V – DISCIPLINE

Article 10 : Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme. L'usage du portable est strictement interdit dans la salle de formation. Toute agression verbale ou manque de respect vis-à-vis de l'intervenant sera sanctionné. (voir art.17)

Article 11 : Horaires de stage

Les horaires de stage sont fixés par CREATIVE CULTURE LEADING et portés à la connaissance des stagiaires soit par la convocation adressée par voie postale, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de formation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires.

CREATIVE CULTURE LEADING se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service.

Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par CREATIVE CULTURE LEADING aux

horaires d'organisation du stage. En cas d'absence ou de retard au stage, il est préférable pour le stagiaire d'en avvertir CREATIVE CULTURE LEADING par tout moyen. Par ailleurs, une feuille d'émargement doit être signée par le stagiaire au début de chaque demi-journée (matin et après-midi).

Le stagiaire doit être présent sur toute la durée de la formation.

Article 12 : Accès au lieu de formation

Sauf autorisation expresse de CREATIVE CULTURE LEADING, les stagiaires ayant accès au lieu de formation pour suivre leur stage ne peuvent :

- y entrer ou y demeurer à d'autres fins ;
- faciliter l'introduction de tierces personnes à l'organisme.

Article 13 : Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui pourrait lui être confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 14 : Enregistrements

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Article 15 : Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Sont notamment interdits leur reproduction par quelque procédé que ce soit.

Article 16 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou de dommages aux biens personnels des stagiaires.

CREATIVE CULTURE LEADING décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toutes natures déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Article 17 : Sanctions et procédures disciplinaires

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur, tout manque caractérisé de travail ou d'implication, peut faire l'objet d'une sanction. Constitue une sanction, au sens de l'article R. 6352-3 du Code du Travail, toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le Directeur de l'organisme ou son représentant, à la suite d'agissements du stagiaire considérés par lui comme fautifs.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction peut être :

- o Une exclusion de cours ;
- o Un avertissement ;
- o Une exclusion temporaire, à effet immédiat ou non ;
- o Une exclusion définitive.

Le stagiaire est informé, préalablement à toute sanction, des griefs retenus contre lui.

Le directeur de l'organisme de formation informe de la sanction prise (Article R6352-8 du CDT) :

- 1° L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une action de formation dans le cadre du plan de formation d'une entreprise ;
- 2° L'employeur et l'organisme collecteur paritaire agréé qui a pris en charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un congé individuel de formation
- 3° L'organisme collecteur paritaire agréé qui a assuré le financement de l'action de formation dont a bénéficié le stagiaire. »

VI- REPRESENTATION DES STAGIAIRES.

Article 18 : Représentation des stagiaires

CREATIVE CULTURE LEADING ne proposant pas de stage d'une durée >500 heures, les dispositions de représentation des stagiaires ne sont pas applicables.

VII- DATE D'ENTREE EN VIGUEUR ET PUBLICITE.

Article 19 : Date d'entrée en vigueur

Ce règlement intérieur est entré en application à compter du 1er Janvier 2017.

Article 20 : Publicité

Le présent règlement est remis à l'employeur qui se chargera de le transmettre aux stagiaires ou directement au stagiaire indépendant, avec le dossier d'inscription (bulletin d'inscription, convention, devis, etc...).

Ce présent règlement est accessible à partir du site Internet de CREATIVE CULTURE LEADING (www.CREATIVE CULTURE LEADING.fr).

RGPD

Protection des données personnelles

CREATIVE CULTURE LEADING recueille des données personnelles protégées par l'article 226-13 du Code Pénal (loi du 06.01.1978 consultable sur le site de la CNIL <http://www.cnil.fr>).

Vos données personnelles sont utilisées pour les finalités suivantes : gestion des dossiers d'inscription, prospection et communication des événements, formations ou autres proposés par CREATIVE CULTURE LEADING ou ses partenaires.

CREATIVE CULTURE LEADING s'engage à respecter le caractère confidentiel des informations personnelles recueillies à l'inscription ou pendant les formations ou indiquées sur notre site www.mozaiik.fr.

Collecte des données personnelles

Les informations collectées sont celles fournies par vous-même ou votre employeur (service Formation ou Achats) au moment de votre inscription (par courrier, e-mail ou par téléphone).

Ces données peuvent être transmises, sur demande, aux instances fiscales pour l'exécution des obligations contractuelles et fiscales.

Toute communication à un tiers (partenaire commerciale et/ou pédagogique) se fera avec l'accord préalable de l'intéressé.

Site internet

Sur notre site www.ccleading.com, les coordonnées des stagiaires ne sont pas communiquées ni aucune autre information quelle qu'elle soit.

Messagerie

Nous utilisons uniquement votre adresse e-mail dans notre répertoire de contacts/destinataires pour communiquer nos news et les informations utiles d'ICF.

Accès aux données personnelles

Conformément à l'article 32 de la loi 78-17 du 06.01.1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez demander l'accès à vos données personnelles fournies ou de les modifier sur simple demande. Vous pouvez également en demander la suppression en nous en adressant votre demande par courrier.

CREATIVE CULTURE LEADING se réserve le droit de modifier ces règles de fonctionnement à tout moment. Les modifications seront reprises dans cette présente rubrique.

CREATIVE CULTURE LEADING se dégage de toute responsabilité en cas de problèmes éventuels rencontrés lors d'utilisation de programmes/logiciels permettant le téléchargement d'informations.

Notre protocole de sécurité (ex Charte COVID)

Accueillir les participants à nos formations en santé et sécurité

Sommaire des mesures prises par Creative Culture Leading

Suite à la suppression des mesures gouvernementales de lutte contre la propagation du virus, nous recommandons aux stagiaires de mettre éventuellement en oeuvre quelques règles de distanciation et gestes barrières, notamment pour le respect des personnes fragiles. En particulier, des flacons de solution hydro-alcoolique seront disponibles en salle de formation.

Tarifs des cycles (inchangés depuis 2021)

NOTE : Prise en charge par un OPCO ou autre organisme = tarif "Entreprise"

		Janvier 2021 à juin 2022		
Les Fondamentaux de la relation en Organisation (Fondamentaux du Leadership du Vivant)	€ Entreprise/Indépendant	4 700 HT	TVA : 399,50	5 099,50 TTC
Accompagnement d'une équipe, d'un projet collectif (coaching d'équipe)	€ Entreprise	5 600 HT	TVA : 476,00	6 076 TTC
	€ Indépendant	5 600 HT	TVA : 476,00	6 076 TTC
Approfondissement de compétences et supervision (Atelier de 3 jours)	€ Entreprise	1 400 HT	TVA : 119,00	1 519 TTC
	€ Indépendant	1 400 HT	TVA : 119,00	1 519 TTC
Assessment des pratiques de coach (Examen oral de Certification)	€ Entreprise/Indépendant	1 200 HT	TVA : 102,00	1 302 TTC